



## SKI CLUB DE SAINT-MARTIN LOISIRS INSCRIPTION SAISON 2025/2026

### Enfant à inscrire et contacts

Nom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Téléphone 1 \_\_\_\_\_ Email 1 \_\_\_\_\_  
Téléphone 2 \_\_\_\_\_ Email 2 \_\_\_\_\_

### Cours désiré

Merci de cocher le niveau dans lequel votre enfant sera inscrit cette année (niveau prévu au moment des cours, qui ne reflète pas forcément l'actuel si des cours sont prévus d'ici Janvier).

Aucun changement de niveau ne pourra être effectué une fois les inscriptions réalisées, seuls les organisateurs se réservent un droit de modification sur demande des équipes ESF.

Débutant  Etoile de bronze   
Flocon  Etoile d'argent   
1ère étoile  Etoile d'or   
2ème étoile  Flèches (précisez)  - \_\_\_\_\_  
3ème étoile

Nouveau cette année: le Snowboard (débutant)

- Cochez cette case si vous souhaitez inscrire votre enfant au cours débutant Snowboard.

**Important:** La création de ce groupe est dépendante du nombre de participants. N'oubliez pas de cocher un niveau de ski dans la section précédente, le choix de participation au cours de Snowboard sera appliqué en **priorité** si maintenu.

### Informations générales

Dates de sorties: Mercredi après-midi (5 sorties): 07/01, 14/01, 21/01, 28/01, 04/02  
Samedi matin (2 sorties): 31/01, 07/02

Tarifs: 1 enfant: 270€ 2 enfants: 530€ 3 enfants: 790€

- En cochant cette case vous acceptez que vos données personnelles soient utilisées conformément à la loi RGPD

- En cochant cette case vous acceptez que les photos et vidéos de votre enfant soient partagées sur le groupe des parents. A noter qu'un refus de cette condition pénalisera l'ensemble de son groupe.

- En cochant cette case vous reconnaissez avoir lu le règlement et acceptez les règles (horaires, tenue...)

### Dossier

- Attestation d'assurance (Responsabilité Civile)

- Attestation de renseignement du questionnaire médical (gardez le questionnaire, il est confidentiel)

- Certificat médical **si requis** (se référer au questionnaire médical)

- Règlement par chèque à l'ordre de SAINT-MARTIN LOISIRS (merci d'indiquer le nom complet de l'enfant à l'arrière du chèque). Il sera encaissé début janvier dès la première sortie confirmée.

**Date, Signature**

**Vous voulez participer à l'aventure ?**

Rejoignez-nous comme accompagnateur(trice) !

Les détails sont sur le site [www.stmartinloisirs.com](http://www.stmartinloisirs.com)